



Listen to this article

Matthieu 6 : 1-18.

« Prenez garde de ne pas faire votre aumône devant les hommes, pour être vus par eux ; autrement vous n'avez pas de récompense auprès de votre Père qui est dans les cieux. » — Matthieu 6 : 1 - Darby.

Le Maître, dans la leçon d'aujourd'hui, parle de l'aumône appropriée et inappropriée. Il élargit le sujet et explique les prières appropriées et inappropriées et enfin le jeûne approprié et inapproprié. Dans tous ces domaines, Il dénonce l'hypocrisie et l'attitude ostentatoire. Ses disciples doivent être animés uniquement par le désir de plaire au Père céleste et d'avoir son approbation. Il peut y avoir des moments et des endroits où faire l'aumône en présence d'autres personnes serait parfaitement approprié, ou prier en présence d'autres personnes serait tout à fait juste, et où le jeûne pourrait être porté à la connaissance des autres sans susciter de reproche.

Ce que le Grand Maître souligne, c'est la motivation qui nous anime. Si nous sommes animés par un motif égoïste, si nous recherchons le spectacle et les applaudissements ou le gain terrestre, cette démarche ne peut apporter ni l'approbation ni la bénédiction divines — *« Heureux ceux qui ont le cœur pur. »* (Matthieu 5 : 7). On peut nous voir faire le bien, prier ou jeûner, mais nous ne devons pas faire nos aumônes, nos prières et nos jeûnes pour être vus. À propos de ceux-là, le Seigneur dit : *« Ils ont reçu leur récompense »* — ils n'obtiendront rien de plus ; ils ont reçu la reconnaissance qu'ils recherchaient.

LE PRIVILÈGE DE LA PRIÈRE

La prière est un privilège. Jésus n'a pas ordonné à ses disciples de prier, et Il ne leur a même pas donné une forme de prière avant qu'ils ne la demandent. *« La prière est le désir sincère de l'âme, exprimé ou non »*. Le peuple de Dieu doit sentir son besoin de la grâce et de l'aide divines afin d'apprécier le privilège de s'approcher du trône de la grâce céleste.

Les épreuves et les difficultés, les peines et les tentations de la vie poussent souvent les enfants de Dieu à la prière. C'est le signe d'une meilleure et plus grande maturité Chrétienne lorsqu'ils aiment venir au trône de la grâce, non seulement dans leurs peines, mais aussi dans leurs joies, pour rendre grâce, louer, vénérer et adorer.

On remarquera que notre Seigneur n'a pas indiqué comment le monde devait prier, mais qu'Il a simplement enseigné ses disciples : « *quand vous priez* ». En réalité, les Gentils, l'humanité en général, n'ont pas accès au trône de la grâce. Seuls ceux qui sont en relation d'alliance avec Dieu (les Juifs et les Chrétiens) ont eu l'assurance divine que leurs requêtes seraient acceptées par Lui. Cela peut en surprendre certains, tant est répandue la coutume d'encourager et d'exhorter tout le monde à prier. Un bref coup d'œil sur la situation nous montre cependant le principe fixe qui sous-tend la question. Notons-le bien. Le monde en général, la race d'Adam, s'est éloigné de Dieu par ses œuvres mauvaises. Adam était lié à Dieu par une alliance, grâce à laquelle il jouissait des privilèges d'un fils de Dieu. Ces privilèges comprenaient l'amitié, la communion, la prière, ainsi que la supervision et la sollicitude divines, allant jusqu'à la vie éternelle. Mais la désobéissance d'Adam a rompu cette alliance, a aboli cette relation d'alliance et tous ses privilèges (Osée 6 : 7). Les seuls qui jouissent maintenant du privilège de la prière sont ceux que Dieu a réintégrés dans une relation d'alliance. L'Israélite naturel était ainsi accepté sous l'Alliance de la Loi ; c'est pourquoi le Temple de Jérusalem était appelé la Maison de Prière. Il était spécifiquement destiné à la nation Juive, mais toutes les nationalités avaient le privilège de devenir des Prosélytes Juifs et d'être ainsi admis à tous les privilèges des Juifs, parmi lesquels figurait le privilège de la prière.

Notre Seigneur, sur la base de son meilleur sacrifice pour les péchés, a rendu saints et dignes de privilèges de prière encore plus élevés ceux qui sont devenus ses disciples, ceux qui marchent sur ses traces. Ceux-ci, à partir de la Pentecôte, ont été appelés fils de Dieu et ont bénéficié de l'engendrement du saint Esprit. Au début, il ne s'agissait que de croyants Juifs, mais en temps voulu, le mur de séparation entre Juifs et Gentils a été abattu, et tous les croyants d'entre les Gentils, à partir de l'époque de Corneille, ont été acceptés comme fils engendrés de l'Esprit et ont reçu tous les privilèges de la prière — Actes 10.

Ces Gentils ne sont pas entrés en relation avec Dieu par l'Alliance de la Loi Mosaique, mais par l'Alliance du sacrifice, sous laquelle ils ont été appelés et acceptés comme co-sacrificateurs avec Christ : « *Assemblez-moi mes saints, qui ont fait alliance avec moi par un*

sacrifice. » (Psaume 50 : 5 - Darby.) Seuls les Gentils qui acceptent Christ et entrent avec Lui dans cette alliance de sacrifice peuvent, au cours de cet âge, devenir fils de Dieu et jouir des privilèges de la filiation, dont la prière fait partie. L'habitude d'inviter à prier des personnes qui ne sont pas en relation d'alliance avec Dieu est à la fois non scripturaire et déraisonnable. Dieu n'écoute pas les pécheurs (Jean 9 : 31) ; ceux qui viennent à Lui par Christ ne sont acceptables que parce que Jésus est leur Avocat. Il est donc évident que ceux qui s'approchent de Dieu en leur propre nom — sans avoir accepté l'Avocat et ses conditions pour être disciple — n'ont aucune position auprès du Père et leurs prières ne sont pas acceptées.

Au lieu d'exhorter nos amis et voisins à prier Dieu et à avoir confiance en l'exaucement de leurs prières, nous devrions leur donner le conseil Biblique de se repentir de leurs péchés et d'accepter par la foi le pardon de leurs péchés, conformément au témoignage de la Parole de Dieu, en se consacrant pleinement à suivre les traces de Jésus. Alors, en tant que fils de Dieu, ils auront tous les privilèges de la filiation dans le temps présent, ainsi que les perspectives glorieuses de l'au-delà.

VAÎNES RÉPÉTITIONS DES PAÏENS

Tous sont des païens ou des Gentils — tous ceux qui n'ont pas quitté le monde et qui ne sont pas entrés en relation d'alliance avec Dieu par Christ. De tels étrangers, ne comprenant pas le Seul Chemin, la Seule Porte de la faveur de Dieu, supposent en vain qu'ils seront exaucés grâce à leurs nombreuses paroles, et répètent donc leurs prières. Certains utilisent des moulins à prières, d'autres des chapelets, d'autres encore répètent des centaines de fois certaines prières courtes.

Aucune n'est entendue, sauf celles des disciples de Jésus, qui conseille à ces derniers de ne pas croire que la longueur de leurs prières les rendrait agréables au Père. Ils n'ont pas besoin de faire de longues prières, car, comme le dit Jésus, « *votre Père sait de quoi vous avez besoin avant que vous le lui demandiez.* » (Matthieu 6 : 8). Pourquoi alors devrions-nous prier ? Parce que tel est l'arrangement divin, et manifestement dans le but de stimuler notre foi et de nous accorder des bénédictions plus grandes et plus fréquentes. Dieu traite ainsi avec nous comme avec de chers enfants qu'Il aime et qu'Il veut éduquer dans les pratiques de la vie les plus utiles pour eux-mêmes. Lorsque Jésus avait de longues prières à faire, Il ne les disait jamais en public ; Il se retirait dans la montagne. Il en va de même pour

ses disciples ; ils doivent s'isoler et communier avec le Père principalement en privé, bien que la communion dans la prière publique lors des rassemblements du peuple du Seigneur soit clairement approuvée.

UN MODÈLE DE PAROLES SAINES

En réponse à la demande de ses disciples, Jésus a donné un exemple de prière appropriée. Nous notons sa brièveté, sa simplicité, son caractère direct, sa structure bien ordonnée.

(1) Elle s'ouvre avec une louange et un appel pour que nous venions comme des enfants vers un père : « *Notre Père, qui es aux cieux, que ton nom soit sanctifié [adoré, honoré]* ». Le nom de Dieu représente son caractère, son royaume, sa personnalité. En premier lieu, donc, nous attribuons l'honneur, la révérence, la majesté, la gloire à notre grand Créateur, que nous nous plaisons à appeler notre Père Céleste selon la voie qu'Il a indiquée.

(2) Ensuite, dans l'ordre, nous reconnaissons la souveraineté et l'autorité divines. Cela signifie que nos cœurs sont soumis à la volonté de Dieu, dans la joie comme dans la tristesse, dans le plaisir comme dans la douleur, dans la vie comme dans la mort, et nous continuons à exprimer notre confiance dans la puissance et la promesse divines qu'en fin de compte la volonté divine s'accomplira pleinement et complètement sur la terre comme elle s'accomplit actuellement au ciel : « *Que ton règne vienne, que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel* ». En cela, nous reconnaissons la venue du royaume du Messie et, indirectement, nos propres espoirs liés à ce royaume — à savoir que, si nous sommes fidèles, nous serons associés au Seigneur sur son trône glorieux, pour dispenser les bénédictions de la puissance et de la miséricorde divines à l'humanité, afin d'opérer la régénération de tous les hommes de bonne volonté et obéissants.

(3) Nos besoins quotidiens, notre pain quotidien, sont ensuite le sujet de la demande : « *Donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien.* » Comme c'est simple ! Dieu a promis que notre pain et notre eau nous seraient assurés, en ce sens qu'Il ne nous oubliera pas, ainsi que nos besoins. Dans nos prières, nous suggérons simplement que nous nous attendons à Lui avec confiance, sans douter de sa volonté et de sa capacité à tenir ses promesses. Il n'a pas promis, et nous n'avons pas à demander l'abondance, l'opulence, les richesses, ni à préciser des mets raffinés ou des produits de luxe. La pensée est la suivante : Père, accorde-nous chaque jour les provisions pour les nécessités de la vie qui Te semblent les meilleures

pour nous. Et si la divine providence n'y pourvoit pas, l'âme croyante doit reconnaître que ce n'est ni par négligence ni par manque de puissance, mais parce que la sagesse divine juge qu'il vaut mieux agir ainsi à notre égard.

(4) « *Pardonne-nous nos offenses, comme nous aussi nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés* ». Ici est souligné l'enseignement du Maître selon lequel seuls les miséricordieux obtiendront miséricorde, seuls ceux qui pardonnent seront pardonnés. Ceci ne fait nullement référence au pardon de leurs péchés originels — ils sont passés et disparus pour toujours pour ceux qui restent sous le sang ; ils ont été couverts lorsque nous avons accepté Christ et sommes entrés en relation d'alliance avec Lui. Mais nous avons chaque jour des défauts, des faiblesses, des imperfections, des fragilités, des transgressions de la loi divine. Nous devons les reconnaître, et un arrangement divin a été prévu pour leur pardon, en harmonie avec nos prières, à une seule condition, à savoir que nous en prenons conscience si profondément que nous agissons nous-mêmes selon le même principe dans nos relations avec les autres.

(5) « *Ne nous conduis pas en tentation* » (Version KJV) — [pour nous y abandonner]. Nous avons conscience de notre propre faiblesse, de notre imperfection ; c'est pourquoi, tout en sachant que nous devons être amenés, par la providence divine, à faire face à des périodes d'épreuves ou de tests, nous pouvons tout à fait prier pour ne pas y être abandonnés, pour ne pas être livrés à nos propres forces, mais pour que, en harmonie avec la volonté de Dieu, sa grâce puisse nous être suffisante.

(6) La Bible nous assure qu'il y a un malin, qu'il exerce une grande puissance et une grande influence sur les hommes, qu'il est « *le prince de la puissance de l'air* » (Éphésiens 2 : 2) et « *le dieu de ce siècle* » (2 Corinthiens 4 : 4). Combien il est approprié que nous demandions au Seigneur de ne pas nous abandonner aux ruses du diable !

Les mots « Car c'est à toi qu'appartiennent le royaume, la puissance, et la gloire pour toujours. Amen » ne se trouvent pas dans les manuscrits Grecs les plus anciens, et sont donc omis à juste titre dans la Version Révisée comme ne faisant pas partie des Écritures. Le royaume ou la domination du temps présent ne sont pas de Dieu. Son royaume, sa puissance et sa gloire ne sont pas manifestes. Nous attendons l'établissement du royaume du Messie pour que l'empire de Satan soit renversé, et que l'adversaire soit lié pour mille ans, afin d'inaugurer ensuite le royaume de Dieu, sa puissance et sa gloire, pour toujours.

WT1912 p5021